

Oxivir Plus Disinfectant Cleaner Concentrate (CAN)

HMIS		NFPA	Équipement de protection individuelle
Santé	3	3	- STATE
Inflammabilité	0	0	
Danger physique / Instabilité	0	0	
3 p 7 que e e e e e e e e e e e e e e e e e e	-		

Numéro de révision: 2 Date de révision: 2014-01-15

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit Oxivir Plus Disinfectant Cleaner Concentrate (CAN)

MSDS #: MS0301296

Code du produit:5919024, 5919032, 5919041, 5919059, 5919067, 100859586Utilisation recommandée:Nettoyeur désinfectant. Ce produit doit être dilué avant toute utilisation.

Producteur, importateur, fournisseur

Siège social aux États-Unis
Diversey, Inc.
B310 16th St.
Stirtevant, Wisconsin 53177-1964
Phone: 1-888-352-2249
Siège social au Canada
Diversey - Canada
2401 Bristol Circle
Oakville, Ontario L6H 6P1
Phone: 1-800-668-3131

Adresse Internet pour les fiches signalétiques :

www.diversey.com

Numéro de téléphone d'appel d'urgence 1-800-851-7145 (U.S.); 1-651-917-6133 (Int'I)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des premiers secours

DANGER!. CORROSIF POUR LES YEUX. Cause des brûlures aux yeux. PEUT IRRITER MODÉRÉMENT LA PEAU. NOCIF OU MORTEL SI

AVALÉ.

Principales voies entree: Contact avec les yeux. Contact avec la peau. Inhalation.

Contact avec les yeux Corrosif(ve). Provoque des dommages irréversibles aux yeux, y compris la cécité.

Contact avec la peau Peut irriter modérément la peau.

Inhalation Peut provoquer des irritations et effets corrosifs au nez, à la gorge et aux voies respiratoires.

Ingestion Corrosif(ve). Provoque des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants dangereux Les ingrédients de ce produit sont conformes aux règlements de Santé Canada et de la FDA aux

États-Unis et, si besoin est, sont énumérés sur l'étiquette

4. PREMIERS SOINS

Contact avec les yeux Rincer à l'eau immédiatement pendant 15 minutes. Faire immédiatement appel à une assistance

médicale.

Contact avec la peau Rincer immédiatement à grande eau. Laver à fond avec de l'eau et savonneuse après manipulation. Si

l'irritation persiste, consulter un médecin.

InhalationEn cas de problème de respiration, respirer de l'air frais. Faire immédiatement appel à une assistance

médicale.

Ingestion En cas d'ingestion, se rincer la bouche. Donner à boire une tasse d'eau ou de lait. ENSUITE,

CONSULTEZ IMMEDIATEMENT UN MÈDICIN OU UN CENTRE ANTIPOISON. NE PAS provoquer de vomissements à moins d'indication contraire par le personnel médical. Ne jamais rien faire avaler à

une personne inconsciente.

Avis aux médecins La présence probable de lésions des muqueuses peut être une contre-indication au lavage gastrique. Il

pourrait être nécessaire de prendre des mesures contre le traumatisme circulatoire, la dépression du

système respiratoire et les convulsions.

Conditions médicales aggravées: Les individus avec des problèmes respiratoires chroniques tels que l'asthme, l'emphysème, la

bronchite chronique, etc., peuvent être plus prédisposés à l'irritation.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Le produit n'est pas inflammable. Éteindre le feu en utilisant un agent approprié. Moven d'extinction approprié

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour Pas d'information disponible.

des raisons de sécurité:

Dangers spécifiques La décomposition du produit libère de l'oxygène, ce qui peut intensifier le feu.

Risques Inhabituels Aucun à notre connaissance.

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants: Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles Précautions pour la protection de l'environnement et méthodes de nettoyage:

Utiliser un équipement de protection personnelle.

Méthodes de nettoyage - déversement important. Absorber l'écoulement avec un matériau inerte (p.e.sable sec ou terre), puis mettre dans un conteneur pour déchets chimiques. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manipulation: Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas goûter ni avaler. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Retirer et laver les vêtements et les chaussures contaminées avant réutilisation. Bien laver après manipulation. Le résidu du produit peut rester sur/dans les conteneures vides. Utiliser toutes les mêmes précautions pour la manutention du conteneur vide et le résidu que pour la manutention du produit. Mélanger seulement avec de l'eau. NE PAS MÉLANGER AVEC DE L'AMMONIAQUE, DES JAVELLISANTS OU D'AUTRES PRODUITS DE CHLORATION. Peut réagir et émettre du chlore gazeux. POUR UTILISATOIN COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT

Entreposage: Protéger du gel. Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique:

Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acc La protection respiratoire n'est pas nécessaire si une bonne ventilation est assurée

Protection individuelle

Protection des yeux: Lunettes de protection contre les éclaboussures de produits chimiques.

Protection des mains: Gants résistants aux produits chimiques

Protection de la peau et du corps: En cas d'exposition importante, porter des vêtements de protection appropriée.

Protection respiratoire: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Si les conditions du travail

exigent l'emploi d'un appareil respiratoire, suivre les recommandations de protection respiratoire de

OSHA 29 CFR 1910.134 et ANSI Z88.2.

Mesures d'hygiène: A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État de la matière: Liquide Aspect: Liquide Solution aqueuse

Densité: 1.037

Densité gazeuse: Pas d'information disponible. Point/intervalle d'ébullition: indéterminé Température de décomposition: Indéterminé Solubilité: complètement soluble

Solubilité dans d'autres solvants Pas d'information disponible. Coefficient de partage (n-octanol/eau): Pas d'information disponible.

Phosphore élémental: 0.09 % by wt.

pH 0.45

Masse volumique apparente Pas d'information disponible. Vitesse d'évaporation: Pas d'information disponible. Couleur: Turbidité Transparent, primaire Incolore

Odeur: primaire Agent tensioactif Point/intervalle de fusion indéterminé

Température d'auto-inflammation: Pas d'information disponible.

Densité 8.67 lbs/gal 1.04 Kg/L Point d'éclair > 200 °F > 93.4 °C Viscosité: Pas d'information disponible.

Teneur (%) en COV (composés organiques volatils): 8.3 % *

pH de la solution diluée 2.2 @ 1:40

Limites d'explosivité - supérieure: indéterminé - inférieure: indéterminé

* - Titre 17, Code des règlements de la Californie, division 3, chapitre 1, sous-chapitre 8.5, article 2, Produits de consommation, sections 94508

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité Le produit est stable

polymérisation: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Produits de décomposition dangereux Oxygène.

Matières à éviter Ammoniaque. Ne pas mélanger avec des produits chlorés (tels que les javellisants). Bases.

Conditions à éviter Protéger de la chaleur.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë Corrosif pour les yeux. Oral(e) DL50 estimé entre 3000 - 4000 mg/kg. Dermale Toxicité orale exprimée

en DL50 > 2000 mg/kg.

Information sur les composants: Voir la Section 3.

Toxicité chronique Aucun à notre connaissance.

Effets spécifiques

effets cancérogènes:
effets mutagènes:
Toxicité pour la reproduction
Effets sur l'organe-cible:

• Aucun à notre connaissance.
Aucun à notre connaissance.
Aucun à notre connaissance.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information environnementales donnée non disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets des résidus / produits non utilisés:

Ce produit, tel que vendu, en cas de rejet ou d'élimination, est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261.21 b) 4)). Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et municipaux.

Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA (produits non dilués): Déchets corrosifs D002

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

<u>DOT/TDG:</u> Veuillez vous reporter à la bibliothèque HAZMAT (MATDANG - matières dangereuses) de Diversey sur le site Web http://naextranet.diversey.com/dot pour obtenir des renseignements à jour sur l'expédition.

<u>Déscription du connaissement DOT (voie DISINFECTANTS terrestre)</u>

Déscription du voie maritime

connaissement

DISINFECTANTS

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationales

Tous les éléments de ce produit sont énumérés dans les inventaires suivants: Canada - Liste extérieure des substances (LES), États-Unis (TSCA).

<u>Canada</u>

Catégories de risque du SIMDUT : Exempt.

DIN No.: 02403684

16. AUTRES INFORMATIONS

Cause de la révision: Sans objet Préparé par : NAPRAC

Avis supplémentaire • Ne contient pas de parfum additionné.

• Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement concernant les produits contrôlés (RPC) et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le

Règlement concernant les produits contrôlés

Avis au lecteur: Ce document a etè prèparè de sources considèrées techniquement sèrieuses. If ne constitue pas une garantie, ènoncèe ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il posè'de toutes les donnèes en cours, en regard de son utilization particulière et qu'il respecte tous les règlements fèdèraux, des ètats, provinciaux et municipaux.